



Pomme de terre

N°04
18/04/2023



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :
Carla VARAILLAS
FREDON NA
carla.varaillass@fredon-na.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale** : les températures relativement froides et les conditions sèches limitent la précocité et le grossissement des tubercules. Les arrachages ont débuté pour les productions sous double-bâches. Les volumes sont encore faibles, mais sont en progression.
- **Mildiou** : depuis 10 jours, des foyers sont notés dans des parcelles de production sous bâches. La situation est actuellement stabilisée (assèchements des symptômes). En attente d'une nouvelle période pluvieuse (ou d'irrigations mal maîtrisées), le risque devient faible à moyen.
- **Enherbement** : des parcelles précoces (cultures sous bâches) sont enherbées (échecs de stratégies herbicides en situations sèches). En plein-champ, des phytotoxicités sont parfois visibles (et pour des variétés sensibles).
- **Rhizoctone brun** : lors du passage sur l'unité de conditionnement, certains lots présentent des tubercules touchés par ce champignon présent dans les sols. A ce jour, la fréquence et l'intensité d'observation sont faibles.
- **Taupins** : des larves ont été vues lors des sondages dans les buttes. Cependant, en station de conditionnement, on n'observe pas encore un nombre significatif de perforations causées par cet insecte.
- **Doryphores, pucerons** : pas d'observation à cette date.

Notes nationales et informations

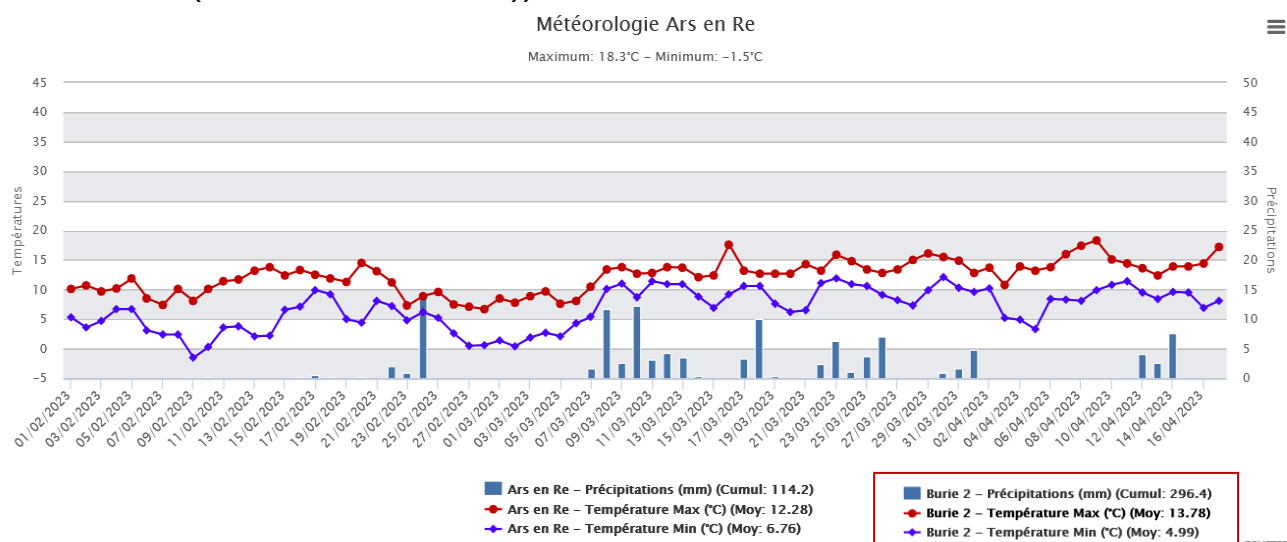
- Lien vers la « dernière liste » **biocontrôle**.
- Note nationale **Biodiversité**.

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale :

Les **conditions sèches** et les températures relativement froides sont les éléments marquants de ce début de campagne de production de la pomme de terre primeur de l'Île de Ré. Malgré quelques pluies récentes (avec des conséquences sur le risque mildiou), les cumuls de précipitations sont faibles et les buttes sont souvent sèches (à noter : les irrigations par aspersion sont peu efficaces sur des cultures bâchées).

Sur le graphique ci-dessous, on observe une fréquence élevée de jours avec de la pluie (notamment depuis mars). Cependant, depuis le début de février, le cumul de précipitations sur l'Île de Ré est seulement de 110 à 125 mm (à titre comparatif, ce cumul approche les 300 mm pour le centre-est de la Charente-Maritime (station météo de Burie)).



Comparatif avec la station de Burie (centre-est de la Charente-Maritime).



Quelques soient les stades (émission de stolons (BBCH 40) ou de grossissement (BBCH de 41 à 48)), les buttes sont sèches, notamment pour les cultures sous bâches (Crédit Photos : ACPEL)

Les conditions climatiques et leurs conséquences :

- Quelques parcelles ont été touchées par le **gel matinal du 05 avril** (secteur de Sainte-Marie-de-Ré). Les dégâts sont nettement moins importants qu'en 2022. De plus, le redémarrage de la végétation se réalise correctement (en comparaison de l'année passée).
- Les températures relativement froides **retardent la précocité** et **limitent le grossissement** des tubercules.
- Même si les cumuls de précipitations sont faibles, la fréquence de jours avec de la pluie (fin mars et mi-avril) a favorisé le développement de **foyers de mildiou** (sous les bâches notamment).
- Les conditions sèches de février n'ont pas permis la réussite des stratégies herbicides : de nombreuses parcelles précoces sous bâches présentent un **enherbement** important.

Production sous-abris / tunnels (surfaces réduites et hors contexte AOP) :

Les arrachages des productions sous abris sont finalisés (débouchés liés aux fêtes de Pâques).

Production sous bâches :

Comme en 2022, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces (préparation des sols) et à un bon échelonnement des plantations. Cependant, comme évoqué précédemment, les **températures relativement fraîches** de ce printemps et les **conditions sèches** ne favorisent pas la précocité. Les cycles de grossissement sont allongés.

Les arrachages des productions sous doubles-bâches débutent véritablement, les volumes arrachés et commercialisés progressent lentement.

Production non bâchée :

Suivant l'échelonnement des plantations, les stades de développement sont variables suivant la date de plantation et la situation des parcelles : de développement des feuilles (de BBCH 10 aux suivants) à formation des tubercules et grossissements (BBCH 40 aux suivants).

• Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

Depuis 10 jours, des **foyers de mildiou** sont observés dans plusieurs parcelles. Plusieurs facteurs expliquent ce développement :

- Sous les bâches, l'observation des premières tâches n'est pas évidente (de premiers foyers sont passés inaperçus).
- Avec des conditions sèches, des irrigations ont été nécessaires et ont favorisé le maintien d'humidité sous les bâches.
- Les pluies de fin mars ont été échelonnées sur plusieurs jours (maintien durable d'humidité sous les bâches). De même, pour les pluies du 12 au 14 avril.
- Sur la carte, on remarque une extension à partir de premiers foyers non maîtrisés (dans le sens des vents portants).



De nombreux foyers observés ce 18 avril (symptômes généralement asséchés) (Crédit Photos : Jérôme POULARD-UNIRE)

La situation est stabilisée (foyers non actifs, assèchements des symptômes) et les conditions sèches deviennent moins favorables à ce champignon.

Évaluation du risque : plusieurs foyers ont été notés dans des parcelles de l'Île de Ré, mais la situation est actuellement stabilisée. Dans l'immédiat, avec des conditions sèches, le risque devient faible à moyen. Les prévisions météorologiques à long terme annonce un épisode pluvieux pour le début de la semaine prochaine. En fonction de pluies effectives, le risque pourra redevenir plus élevé (de même, en cas de pratiques d'irrigation avec un maintien durable d'humidité sur le feuillage).

Rappel des conditions de développement du mildiou : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Seuil indicatif de risque : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point sur l'Île de Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 18/04/2023 d'après MILEOS® : pour les stations de l'Île de Ré, en conditions de plein-champ (**hors bâches**), le modèle annonce l'acquisition d'un seuil de nuisibilité :

| Station météorologique | Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours | Risque mildiou au 18 avril | Seuil indicatif de risque atteint | | | Pluviométrie 7 derniers jours (mm) |
|-------------------------|--|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------------------|
| | | | Variété sensible | Variété intermédiaire | Variété résistante | |
| Ars en Ré (17) | 10, 11, 12, 14 et 15 avril | Faible | NON | NON | NON | 14,2 |
| Bois Plage en Ré (17) | 10, 11, 12, 14 et 15 avril | Faible | NON | NON | NON | 19,8 |
| Sainte Marie de Ré (17) | 10, 11, 12, 14 et 15 avril | Faible | NON | NON | NON | 21,0 |

Niveaux de risque : absent, faible, moyen, élevé, très élevé

Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

• Enherbement :

Pour les implantations précoces (cultures bâchées), les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. Ainsi, de nombreuses parcelles sont enherbées. Pour ces parcelles, la réalisation du désherbage mécanique est particulièrement complexe, car elle conduit à la nécessité de retirer la bâche, à effectuer l'intervention mécanique, puis à repositionner manuellement les bâches (dans un contexte régulièrement venteux). Par ailleurs, on peut noter dans quelques parcelles de plein-champ des phytotoxicités herbicides (des jaunissements, des blanchiments). On note une forte sensibilité variétale (cas de Primabelle et d'une variété en essai).



Des enherbements régulièrement importants (plein-champ ou sous bâche) - Une variété particulièrement sensible à un herbicide (Crédit Photos : Jérôme POULARD-UNIRÉ et ACPEL)

- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Dans le contexte de l'Île de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est une problématique importante et fréquente (déchets à l'arrachage et tri en station). Avec l'augmentation des volumes arrachés (plus grand nombre de parcelles), on note quelques symptômes sur tubercules après lavage. Il est encore trop tôt pour qualifier la pression de cette campagne.

Évaluation du risque : sur certains lots, des symptômes de rhizoctone brun sont notés. Le risque est à relier avec l'historique de la parcelle (rotation notamment) et à la durée de cycle de la culture (maintien plus ou moins long des tubercules dans le sol).

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Dans quelques parcelles, lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, la larve de cet insecte a été observée à proximité de tubercules. Cependant, pour les arrachages en cours, on ne note pas encore de perforations significatives lors du passage en station de conditionnement.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

Notes nationales et informations

- **Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle : dernière version [ICI](#).**



- **Note nationale Biodiversité.**

Même si les cultures de pomme de terre ne sont pas pollinisées par les abeilles, il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ICI](#).



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".